



SÉMINAIRE COPROPRIÉTÉ

4
DEC.
2019

FIAP Jean Monnet, 30 rue Cabanis 75014 Paris de 9h à 17h30

La grande réforme de la copropriété est en marche et les premiers textes ne vont pas tarder à être publiés. Prérogatives du conseil syndical, action en justice, mise en place obligatoire d'un plan pluriannuel de travaux, nouvelles règles de majorité, gestion des petits immeubles... les modifications sont d'importance et vont impacter les copropriétaires. Pour autant, nous verrons que l'ambition de cette réforme a été revue à la baisse.

Comme à l'accoutumée, nous aborderons d'autres sujets pratiques, tels que le *quitus* ou le mandat en assemblée générale.

PROGRAMME

- | | | | |
|---|--|---|---|
| 1 | La réforme de la copropriété : <ul style="list-style-type: none">• conseil syndical• syndic• plan pluriannuel de travaux obligatoire• nouvelles règles de majorité• petites copropriétés• etc | 2 | <i>Quitus</i> et approbation des comptes |
| | | 3 | Assurance : la convention IRSI |
| | | 4 | Le mandat en assemblée générale |
| | | 5 | Qualitel : les travaux d'économie d'énergie |

Contact David RODRIGUES (01.56.54.32.10 / d.rodriques@clcv.org)

Séminaire Copropriété du Mercredi 4 décembre 2019

Bulletin d'inscription à retourner, *avant le 29 novembre*, à la CLCV, 59 bd Exelmans 75016 Paris

Mme M.

Adresse :

Code postal : Localité :

Adhérent à la CLCV de :

Participation aux frais, dossier et repas du midi inclus : Adhérent CLCV : **25 €** / Non-adhérent : **35 €**
(chèque à l'ordre de la CLCV)

Souhaitez-vous une fiche de frais ? Oui Non

Fait à : le :

Signature